



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crise du Coronavirus

Notre pays et notre canton vivent une crise majeure d'une ampleur exceptionnelle, qui nous impacte tous. Dans ce contexte, la Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève) est sur le front pour défendre ses membres.

Depuis plus de quinze jours, la FER Genève communique sur l'évolution de la situation et a développé des outils d'aide aux entreprises, sous forme de films didactiques sur la réduction de l'horaire de travail (RHT) et de FAQ. Quotidiennement, elle répond à plus de deux cents appels téléphoniques, et à de nombreux e-mails. Ses institutions sociales se sont également rapidement adaptées à cette situation. La FER CIAM a ainsi appelé ses affiliés à corriger sans délai la masse salariale ou le revenu soumis à cotisation pour l'année en cours, a assuré la sécurisation de son système et garanti le paiement sans retard des prestations et des versements journaliers. Elle a par ailleurs accordé des délais de paiement et suspendu rappels, sommations, intérêts moratoires, pénalités et poursuites.

L'action de la FER Genève ne se limite pas à ces prestations très pratiques. La Fédération relaie régulièrement les préoccupations de ses membres auprès des autorités et des institutions directement en prise avec cette crise. Elle a ainsi été la première organisation à demander la constitution d'un fonds de soutien aux entreprises. Pour la FER Genève, il importe de tout entreprendre pour maintenir l'appareil économique et préserver les nombreuses compétences qui font la valeur des entreprises. Pour ce faire, des ressources en suffisance doivent être dégagées et une information claire et régulière sur le mécanisme de redistribution de ces fonds doit être diffusée.

Si elle relève que de nombreuses mesures ont déjà été annoncées, ce qui est une excellente chose, la FER Genève demande qu'elles soient complétées. Comme le souligne Blaise Matthey, son directeur général, «quand bien même la réduction de l'horaire de travail pourra soulager certaines entreprises contraintes de recourir au chômage partiel, les charges restent fixes alors que les carnets de commande se vident. Une crise de liquidités pourra rapidement se faire jour et il conviendra d'apporter des réponses adaptées aux entreprises, pour la pérennité de leur activité». Voici les demandes les plus urgentes:

- En matière de **RHT**, elle demande une extension des droits aux prestations pour les indépendants, pour le personnel dirigeant, pour les personnes en contrat à durée déterminée (CDD) et les apprentis. Elle attend à ce propos des annonces rapides. «La situation des indépendants est une source d'inquiétude», relève Blaise Matthey. «N'ayant droit à aucune prestation de l'assurance-chômage, ces derniers pourraient rapidement se retrouver en faillite. A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle. Il s'agit en l'occurrence d'éviter de nombreux dépôts de bilan, avec ce que cela signifie sur le plan économique, humain et patrimonial. Adaptions-nous à ces circonstances si particulières en faisant preuve de plus de souplesse.»
- Pour ce qui concerne le **fonds de soutien**, elle demande un assouplissement des critères, avec la prise en compte de nouveaux facteurs ne permettant pas d'honorer les commandes (par exemple une main-d'œuvre indisponible). Une explication des critères d'attribution doit également être rapidement fournie. Pour ce qui concerne plus spécifiquement Genève, la dotation de la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) doit être ré-augmentée et les conditions d'accès et de remboursement assouplies, en tenant compte par exemple de l'ancienneté de l'entreprise. Au niveau fédéral, le fonds de 10 milliards de francs (dont 8 milliards pour les RHT) destiné à aider les entreprises ne sera sans doute pas suffisant. Concernant les modalités d'attribution, la FER Genève soutient une politique concertée avec les cantons, qui sont les plus à même de répondre de façon adaptée aux différentes réalités régionales.

- Sur le **plan légal**, la FER Genève demande que le Conseil fédéral publie une ordonnance constatant la situation de force majeure, de manière à permettre la suspension des droits et obligations contractuels.
- Pour ce qui concerne la **Banque nationale suisse**, elle propose une augmentation extraordinaire de la part des bénéficiaires destinée aux cantons, en lien avec les pertes constatées.
- Dans le cadre des **baux commerciaux**, la FER Genève propose que deux des six mois de caution requis puissent être destinés au paiement du loyer dans les prochains mois, avec un délai de dix-huit mois pour rembourser le montant.
- Dans le **domaine fiscal**, et afin de libérer des liquidités pour le paiement des charges, il est proposé un décalage de deux mois (à réajuster en fonction de l'évolution de la situation) dans le paiement des acomptes des entreprises. Cette mesure pourrait également être étendue aux personnes physiques.

En tout état de cause, il convient de faire preuve de souplesse et d'une capacité d'adaptation à la mesure de la situation exceptionnelle que nous vivons. Les mesures devront être régulièrement évaluées, afin de déterminer si elles sont suffisantes et adaptées. Les dégâts causés par cette pandémie d'une ampleur hors du commun seront, on le sait, énormes. Il s'agit dès lors de faire le maximum pour préserver le tissu économique et l'équilibre social de la Suisse, en sus, bien entendu, de la protection sanitaire de notre pays. Un engagement sans faille des autorités est attendu à ce propos, comme une responsabilisation exemplaire de chacun de tous les citoyens, qui reste le meilleur moyen de limiter cette épidémie.

La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faîtière, créée en 1928. Elle soutient les intérêts de plus de 80 associations professionnelles et de 28'000 entreprises membres, dont 9000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (artisanat, industrie, services, entreprises multinationales, finance, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

Contacts:

Blaise Matthey, directeur général – 079 628 11 91 – blaise.matthey@fer-dg.ch

Véronique Kämpfen, directrice communication – 079 641 98 91 – veronique.kampfen@fer-ge.ch

Stéphanie Ruegsegger, directrice politique générale – 079 203 20 43 – stephanie.ruegsegger@fer-ge.ch

www.fer-ge.ch